

CHALLENGE INDICE DE PERFORMANCE COURSE DE COTE VHC

ARTICLE 1. ORGANISATON

La FFSA organise un Challenge fondé sur le critère de l'indice de Performance.

Le Challenge Indice de Performance se dispute sur l'ensemble des épreuves du Championnat de France de la Montagne VHC.

ARTICLE 2. LICENCES VOITURES ADMISES

Le Challenge Indice de Performance VHC est ouvert aux pilotes licenciés FFSA.

Sont admises les voitures homologuées en VHC et titulaires d'un Passeport Technique Historique (PTH/PTN), à la date de clôture des vérifications techniques, conformes au règlement standard des Courses de Côte VHC (voir "conditions d'admission des voitures").

ARTICLE 3. CLASSEMENT

3.1. MODE DE CALCUL

Dans chaque épreuve comptant pour le Challenge Indice de Performance VHC, les temps sont calculés en fonction du tableau ci-dessous :

	PÉRIODES						
	E	F	G1	G2	H1	H2	I
	47/61	62/65	66/69	70/71	72/75	76	77/81
GROUPES 1 & 3 (<u>T et GT</u>)							
jusqu'à 850	0,50	0,65	0,73				
jusqu'à 1150	0,55	0,70	0,78				
jusqu'à 1300	0,60	0,75	0,83				
jusqu'à 1600	0,65	0,80	0,88				
jusqu'à 2000	0,70	0,85	0,93				
Au-dessus de 2000	0,72	0,90	0,98				
GROUPES 2 & 4-5 (<u>CT et GTS</u>)							
jusqu'à 850	0,50	0,76	0,86				
jusqu'à 1150	0,55	0,81	0,91				
jusqu'à 1300	0,60	0,86	0,96				
jusqu'à 1600	0,65	0,91	1,01				
jusqu'à 2000	0,70	0,96	1,05				
Au-dessus de 2000	0,72	1,00	1,11				

GROUPES 1 & 3 (T et GT)

jusqu'à 1150				0,78	0,96		
jusqu'à 1300				0,83	1,01		
jusqu'à 1600				0,88	1,05		
jusqu'à 2000				0,93	1,06		
jusqu'à 2500				0,98	1,11		
Au-dessus de 2500				1,03	1,16		

GROUPES 2 & 4-5 (CT et GTS)

jusqu'à 1150				0,96	1,05		
jusqu'à 1300				0,96	1,05		
jusqu'à 1600				1,06	1,10		
jusqu'à 2000				1,11	1,15		
jusqu'à 2500				1,16	1,20		
Au-dessus de 2500				1,21	1,25		

GROUPES 1 & 3 (T et GT)

jusqu'à 1300						0,96	1,00
jusqu'à 1600						1,01	1,05
jusqu'à 2000						1,06	1,10
jusqu'à 2500						1,11	1,15
Au-dessus de 2500						1,16	1,20

GROUPES 2 & 4-5 (CT et GTS)

jusqu'à 1300						1,20	1,30
jusqu'à 1600						1,25	1,35
jusqu'à 2000						1,30	1,40
jusqu'à 2500						1,40	1,45
Au-dessus de 2500						1,45	1,50

GROUPES 6/7 & 8/9

	C 1900/ 1930	D 1931/ 1946	E 1947/ 1961	F 1962/ 1965	GR 1966/ 1971	HR 1972/ 1976	IR 1972/ 1982	JR 1983/ 1990
sans limite de cylindrée	0,60	0,62	0,65					
jusqu'à 1300				0,95	1,10			
jusqu'à 1600				1,00	1,15			
jusqu'à 2000				1,10	1,25			
plus de 2000				1,15	1,30			
jusqu'à 1300						1,30		
jusqu'à 1605						1,35		
jusqu'à 2000						1,40		
plus de 2000						1,50		
jusqu'à 1300							1,35	
jusqu'à 1605							1,40	
jusqu'à 2000							1,45	
plus de 2000							1,50	
								1,35
F3 Classic						1,40	1,40	1,40
jusqu'à 1300								1,45
jusqu'à 1600								1,55
jusqu'à 2000								1,65
plus de 2000								1,75
Formule Ford moins de 2000								1,45

GROUPES N.A.B. Période J1 1982/1985

	J1 82/85 Gr N	J1 82/85 Gr A	J1 82/85 Gr B
N2-A2-B2 jusqu'à 1300	1.20	1.30	1.40
N3-A3-B3 jusqu'à 1600	1.30	1.40	1.50
N4-A4-B4 jusqu'à 2000	1.50	1.60	1.70
N5-A5-B5 plus de 2000	1.60	1.70	1.80
Si suralimentation coefficient 1.40			

3.2. ATTRIBUTION DES POINTS

Le nombre de points attribués dans chaque course de côte est comptabilisé en appliquant le barème ci-après au classement de l'épreuve :

1 ^{er}	20 points
2 ^{ème}	16 points
3 ^{ème}	12 points
4 ^{ème}	10 points
5 ^{ème}	8 points
6 ^{ème}	6 points
7 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	2 points

Les points restent attribués au pilote même s'il change de catégorie en cours de saison.

Toutefois, le pilote ne pourra changer qu'une seule fois de catégorie.

Les points acquis dans une catégorie s'ajoutent à ceux attribués dans la nouvelle catégorie.

En cas d'égalité de points, les pilotes seront départagés par l'âge de leur voiture, l'avantage allant à la voiture la plus ancienne.

Sera déclaré vainqueur du « Trophée Challenge Indice de performance Course de Côte VHC 2018 », le pilote ayant obtenu le plus grand nombre de points au cours de la saison.

Les deux pilotes suivants seront également récompensés.

ARTICLE 10. PRIX ET COUPES

La nature des prix attribués est laissée à la discrétion des organisateurs